

DATE DE CONVOCATION

18 mars 2016

DATE D'AFFICHAGE

31 mars 2016

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

EN EXERCICE [15]  
PRESENTS [10]  
VOTANTS [12]

OBJET :

Lancement de la  
procédure de reprise des  
tombes en état d'abandon  
au cimetière

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 25 mars à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Château sur Epte, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Nathalie CAILLAUD, Maire.

Etaient présents :

MM. Martial RAGEL, Bruno MUZZULINI, adjoints.

Mmes Corinne COULIBALY, Fabienne JONET, Jessica WYNTEIN, conseillères.

MM, Patrick GARCES, Gille LECOMTE, Didier LETANG, Gilles TOUTAIN, conseillers.

Etaient absents :

MM. Daniel QUINQUENEL (pouvoir à Martial RAGEL), Nicolas DELBARRE, Mmes Nadège LEGRAND, Amandine MADARA, Karine SOVERINI (pouvoir à Jessica WYNTEIN),

Gilles TOUTAIN a été élu secrétaire de séance.

Mme le Maire indique au conseil municipal que le cimetière arrive à saturation et que certaines tombes deviennent dangereuses. Il convient donc de lancer une procédure de reprise des tombes en état d'abandon.

La commission cimetière va répertorier les tombes en état d'abandon et dresser un premier procès-verbal.

Les familles auront trois ans pour réagir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de lancer la procédure de reprise des tombes en état d'abandon au cimetière.

Pour : 12 voix

Pour extrait conforme,

Le Maire

Nathalie CAILLAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212701523-20160331-3108-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 31/03/2016

Publication : 31/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité.

Le  
et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

Le

Le Maire.

